

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale datée du 2 avril 2024, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 17 ; Votants : 17

**Etaient présents:**

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr DOMMELIER Pierre ; Mr MARY Guy ; Mme JONET Marie-José ; Mme DAPREMONT Anita ; Mr BONNESOEUR Henri ; Mr LEFEVRE Michel ; Mme LABROCHE Laurence ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr MANCINI Michel ; Mme KUNTZMANN Anne ; Mme BLARASIN Florence ; Mr CHEVRY Jack ; Mr HANOT Olivier.

**Absent excusé:**

**Absents non excusés:**

Mr POULET Vincent ;  
Mme PETIT Edwige.

Mme Sylvie DEGLAIRE a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire  
Monsieur François JUSTINE a été désigné Secrétaire Adjoint

**Le Conseil Municipal :**

**PREND** connaissance du Compte rendu du Conseil Municipal du 28 février 2024, (à l'unanimité),

**DECIDE** d'accepter le reversement des fonds collectés par la Fondation du Patrimoine pour le financement des travaux de restauration de l'église de Le Dancourt, (16 voix pour, 1 abstention),

**ADOPTE** le Compte Administratif 2023, (à l'unanimité),

**APPROUVE** le Compte de Gestion du Percepteur pour 2023, (à l'unanimité),

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	792 453,50 €	1 972 314,24 €
Recettes :	721 843,07 €	2 298 819,41 €

**AFFECTE** les résultats de l'exercice budgétaire 2023, (à l'unanimité)

AFFECTATION RESULTATS	
COMPTE 001 - DEFICIT REPORTE/DEPENSES INVESTISSEMENT	- 343 726,76
TITRE AU 1068 - FINANCEMENT RECETTES INVESTISSEMENTS	+414 828,37
COMPTE 002 - EXCEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT	+ 675 670,41

**VOTE** les taux des d'imposition (16 voix pour et 1 abstention) :

- taxe d'habitation :	16,01 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	44,80 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	38,68 %

**ACCORDE** des subventions aux associations, (16 voix pour, 1 opposition),

**VOTE** le Budget Primitif 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses :	1 483 700 €	3 079 000 €
Recettes :	1 483 700 €	3 079 000 €

(16 voix pour, 1 opposition),

**DECIDE** de modifier les modes de recouvrement pour la régie cantine et périscolaire comme suit :

- Chèques
- Les espèces
- Carte bancaire

**DECIDE** de modifier le montant maximum de l'encaisse à 10 000 €, (à l'unanimité),

**ADOpte** la poursuite de l'extension des horaires de la médiathèque et **SOLLICITE** la subvention auprès de la DRAC la plus élevée possible, (à l'unanimité),

20 heures 22 : L'ordre du jour est épuisé,

Le Conseil Municipal passe aux questions diverses :

**Est informé** de la réunion du 15 mai 2024 pour le lancement de l'appel d'offre du projet INSERRE

**Est informé** de la tenue d'une réunion avec la DREAL et INVICTA pour finaliser les travaux de dépollution du site de l'ex-usine INVICTA

Séance levée à 20 heures 31.

Le Maire,  
Christian WELTER.

